



# Le rejet de l'homosexualité - réflexions terminologiques

Maks Banens

## ► To cite this version:

Maks Banens. Le rejet de l'homosexualité - réflexions terminologiques. Figures de homophobie, Apr 2008, Brest, France. à paraître, 2009. <halshs-00367936>

**HAL Id: halshs-00367936**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00367936>**

Submitted on 12 Mar 2009

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# LE REJET DE L’HOMOSEXUALITE – REFLEXIONS TERMINOLOGIQUES

Maks Banens

MoDyS – CNRS ; Université de Lyon

Il est d’usage, aujourd’hui, d’employer le terme « homophobie » pour caractériser le rejet de l’homosexualité. Le terme, d’origine psychologique, s’est imposé en moins de vingt ans dans le discours militant, le débat législatif, politique et médiatique, et la réflexion scientifique. Il a remplacé ou occulté d’autres termes comme « répression » et « discrimination » de l’homosexualité. Son succès fulgurant, se diffusant des Etats Unis sur l’ensemble du monde occidental, pose une première question : pourquoi l’a-t-on adopté si rapidement et si massivement ? N’avait-on pas une désignation satisfaisante du rejet de l’homosexualité ? Puis une deuxième : ce nouveau concept d’homophobie, est-il le meilleur concept pour rendre compte du rejet de l’homosexualité ? C’est à ces questions que je voudrais tenter de répondre par quelques réflexions sur l’origine et les présupposés du concept d’homophobie. Son utilité en sciences humaines et sociales devant s’avérer dans la pratique, je tenterai également d’évaluer son usage pour comprendre le rejet de l’homosexualité à travers les sociétés et les époques.

## *Emergence de la notion de l’homophobie*

Le terme homophobie est apparu pour la première fois dans les publications des psychologues George Weinberg et Kenneth Smith (Smith 1971 ; Weinberg 1972).<sup>1</sup> Weinberg l’a créé pour désigner la peur des homosexuels observée chez certaines personnes quand elles sont en leur présence. La peur et le malaise de se trouver en compagnie d’un ou d’une homosexuel-le. Pour Smith et pour Weinberg, il s’agit bien d’une phobie dans le sens psychologique du terme : la peur est irraisonnable et submerge la personne quand elle se trouve dans une situation déterminée. Selon cette définition, c’est l’homosexuel qui fait peur et l’homophobe qui souffre – inutilement – et qui devrait être soigné. Que le problème social

---

<sup>1</sup> Une polémique s’est engagée sur la paternité du terme (Kraemer 2003). Les deux psychologues étaient collègues dans la même université et se sont référés l’un à l’autre. Si Smith a bien été le premier à avoir publié le terme, il ne fait guère de doute que ce fut Weinberg qui le forgea. Son livre (Weinberg 1972) fut également celui qui a popularisé le terme.

soit ainsi, à l'échelle psychologique, inversé en son contraire est intéressant et mériterait une étude en soi, mais ce n'est pas l'objet de cette recherche.<sup>2</sup> Constatons simplement que l'homophobie, dans sa définition du départ, ne semblait pas faite pour rendre compte de la discrimination et du rejet social de l'homosexualité.

Cependant, Weinberg inclut tout de suite, dans la notion de l'homophobie, l'aversion et l'hostilité vis-à-vis de l'homosexualité. A la création même de la notion « homophobie », s'y trouvent confondues la peur, l'aversion et l'hostilité envers l'homosexualité. Mais dans ce mélange, Weinberg a mis la peur au fondement : « *the roots of homophobia is fear* » comme il dira plus tard dans un interview (Kraemer 2003). Cette peur ne se limite pas à la présence d'homosexuels. Elle est permanente et susceptible de produire un rejet clair et ostensible de l'homosexualité et des homosexuels. Elle constitue alors une réalité sociologique, un fait social. C'est cette notion d'homophobie qui s'est rapidement imposée : une violence basée sur la peur. Weinberg continuera à militer pour la reconnaissance de l'homophobie comme une maladie et pour son inscription sur la liste des maladies mentales, mais dans le débat militant, politique, sociologique, juridique, médiatique, on retiendra surtout l'homophobie comme violence. Quand, vingt ans plus tard, elle apparaît dans les dictionnaires de la langue française, on ne fait plus référence à la peur, l'homophobie est définie seulement par le « rejet », « l'hostilité » ou « l'aversion » de l'homosexualité.<sup>3</sup> Le mécanisme psychologique qui mène de la peur au rejet a disparu.

Cette disparition éclaire à la fois le succès de la notion d'homophobie et l'ambiguïté de son emploi. En effet, la définition explicite de l'homophobie comme rejet de l'homosexualité permet de l'employer en dehors de toute référence à la notion psychologique de peur. C'est le plus souvent le cas quand il s'agit d'actes, de gestes ou d'expressions homophobes dans la vie quotidienne. On les condamne comme des violences. Dans ces cas, la référence à la peur de l'acteur homophobe serait même déplacée. Elle n'est pas évoquée, ni devant la justice, ni dans les médias, ni dans le travail de recensement que réalise annuellement SOS-Homophobie. Mais dans d'autres contextes, notamment militants ou académiques, l'origine psychologique ressurgit. L'homophobie redevient une phobie, une crispation, voire maladie psychologique.

---

<sup>2</sup> L'argument de Weinberg était de diriger la charge de maladie mentale, pesant sur l'homosexualité, vers l'homophobie. S'il s'agissait d'un acte politique, en 1972, quand l'homosexualité était toujours sur la liste américaine des maladies mentales, Weinberg maintiendra que l'homophobie est une maladie après que l'homosexualité ait été enlevée de la liste en 1974.

<sup>3</sup> Quelques exemples tirés des dictionnaires les plus diffusés : homophobe : « qui éprouve de l'aversion pour les homosexuels ; qui dénote une telle attitude » (Le Petit Robert 2003), « caractérisé par l'hostilité envers les homosexuels » (Hachette Encyclopédie 2004) ; homophobie : « rejet de l'homosexualité, hostilité systématique à l'égard des homosexuels » (Le Petit Larousse 2004), « rejet de l'homosexualité, hostilité systématique à l'égard des homosexuels » (Flammarion 1999).

L'homophobe, lui, redevient un malade psychologique ce qui le rend condamnable, peut-être pas aux yeux de la loi, mais certainement du point de vue de la morale et d'une certaine idée de santé psychologique. L'homosexuel, susceptible de souffrir des actes et des paroles homophobes dans la vie quotidienne, obtient alors sa revanche sur le plan moral et psychologique. La définition de l'homophobie comme autre chose qu'une phobie permet ainsi une variété d'usages qui contribue probablement à son succès.

Cependant, elle en démontre aussi l'ambiguïté. De nombreux auteurs ont proposé de nouvelles définitions (voir Tin 2003, introduction). Certains proposent de réserver le terme d'homophobie au domaine de la psychologie – où il peut continuer d'être défini soit comme un rejet (Fassin, 2003), soit comme une phobie – et d'employer un autre terme pour exprimer la position sociale subordonnée de l'homosexualité dans la hiérarchie des sexualités. Le terme hétérosexisme semble alors plus approprié<sup>4</sup>. Je pense qu'il est raisonnable de réserver le terme homophobie au phénomène de phobie qui, à n'en pas douter, existe à la fois comme fait individuel et social. Je pense également qu'il faudrait un autre terme pour concevoir le rejet de l'homosexualité qui ne se réduit pas à la phobie. Plus exactement, je ne crois pas qu'homophobie et rejet de l'homosexualité soient identiques.

#### *Antihomosexualité et homoaversion*

Pour décrire les actes, gestes et paroles hostiles à l'homosexualité je préfère employer un terme qui, à défaut d'être explicatif, a le mérite d'être descriptif sans ambiguïté : antihomosexualité (Banens, 1981)<sup>5</sup>. Ce terme est consensuel dans le sens où il désigne sans ambiguïté, sans y inclure une explication de type psychologique, sociologique, anthropologique ou politique. Ce faisant, il ne s'applique qu'à des manifestations ponctuelles d'une discrimination et non pas à la force muette sous-jacente que les uns voient comme une structure normative – l'hétérosexisme – d'autres comme un réservoir psychosocial – l'angoisse créée par le refoulement de l'homosexualité originelle. La notion d'homophobie désignait les deux : les actes de rejet et la force muette qui l'alimente. Introduire le terme d'antihomosexualité ne suffit pas, par conséquent, pour se substituer à homophobie. À côté du terme « antihomosexualité », je propose alors, pour désigner la force sociale qui alimente l'antihomosexualité, le terme « homoaversion ». Il me paraît mieux adapté que les termes d'homophobie et d'hétérosexisme pour deux raisons essentiellement.

---

<sup>4</sup> Pour une discussion plus générale voir Borrillo (dir.) 1999.

<sup>5</sup> Pour ceux qui maîtrisent le néerlandais, une réflexion méthodologique concernant les termes « antihomosexualité » et « homoaversion » se trouve dans Banens 1981.

D'une part, l'homoaversion désigne un sentiment, l'aversion de l'acte homosexuel, qui est reconnue et exprimée comme telle dans le discours hétérosexiste. Elle est consciente. Cela ne veut pas dire que ses déterminants sont conscients. Bien au contraire. Et parmi les déterminants inconscients, il peut y avoir la peur devant sa propre homosexualité. Cependant, il est important de reconnaître non seulement qu'elle n'est pas le seul facteur en jeu, qu'elle n'est même pas obligatoirement parmi les facteurs en jeu : l'aversion homosexuelle n'a pas besoin de la peur pour exister. Plus généralement, les aversions sexuelles ne relèvent pas ou en tout cas pas seulement des peurs refoulées. C'est là qu'intervient la deuxième raison pour laquelle je propose « homoaversion » : les aversions sexuelles, qui sont nombreuses et pas seulement causées par le sexe (dans le sens homme-femme) du partenaire, sont non seulement conscientes, elles sont socialement acceptées. En effet, être repoussé par tel ou tel type de partenaire sexuel potentiel est aussi respectable, dans notre société de libre choix de conjoint, qu'être attiré par tel ou tel autre. Les raisons des attirances et répulsions restent toujours en grande partie inconscientes, mais les sentiments d'attirance ou d'aversion, eux, sont parfaitement conscients et parfaitement reconnus comme légitimes, malgré les inégalités sociales et les souffrances individuelles qu'ils créent. Le terme « homoaversion » a ces deux mérites : il se situe au niveau du sentiment conscient, ce qui ne nie pas les déterminants inconscients mais les laisse indéterminés ; il n'est pas dévalorisé comme un dysfonctionnement psychologique ou une inégalité sociale, mais reconnu comme un sentiment légitime dans notre société actuelle et même dans la société de l'avenir que l'on voudrait sans homophobie. Reconnaître l'aversion sexuelle comme légitime change le sens du combat contre l'antihomosexualité.

Malheureusement, la notion d'aversion homosexuelle n'est pas aussi univoque qu'on le voudrait. Ce qui est conscient, et par conséquent potentiellement univoque, c'est l'aversion sexuelle. Le préfixe homo- ne l'est pas. En effet, le sentiment inspiré par l'idée d'une intimité sexuelle avec une personne peut être agréable, désagréable ou même indifférent. Entre ces trois, on n'hésite pas, attirances et aversions sont des sentiments bien reconnaissables. Les expliquer, en revanche, même pour soi, est complexe. Les explications ont de fortes chances d'être plurielles, incomplètes et incertaines. De nombreux aspects apparents ou imaginés, aussi bien physiques que psychologiques, entrent en jeu. Parmi eux, le sexe (dans le sens homme-femme) du partenaire. Ce n'est que dans la mesure où l'attirance ou l'aversion sexuelle est inspirée, partiellement ou totalement, par le sexe du partenaire potentiel que l'on pourrait parler de désir ou d'aversion homosexuels ou hétérosexuels. Déterminer le rôle du sexe du partenaire et évaluer son poids parmi l'infinité d'autres caractéristiques se révélera

aussi difficile que dépister la part de phobie dans l'homophobie, d'autant plus que les deux se jouent en grande partie dans l'inconscient. Si j'estime quand même que cette notion est plus opérationnelle que celle d'homophobie, c'est d'abord parce qu'elle accède plus facilement à la conscience, sans être déguisée en son contraire ; ensuite, parce qu'elle définit le rejet homosexuel comme une aversion sexuelle parmi d'autres ; enfin, parce qu'elle place le rejet de l'homosexualité dans le champ des désirs et des aversions sexuelles ce qui me paraît plus approprié pour poser les enjeux de l'avenir.

### *Usages d'antihomosexualité et de homoaversion*

Un seul critère devrait décider quels concepts retenir : leur capacité de rendre intelligible la réalité sociale et historique du rejet de l'homosexualité. Je me permets d'esquisser quelques interprétations en termes d'antihomosexualité et d'homoaversion.

Le tournant décisif, mille fois décrit, par lequel le vingtième siècle est devenu à la fois le siècle de l'antihomosexualité et de l'homosexualité triomphantes, c'est le passage de l'acte homosexuel à la personne homosexuelle, ce que Foucault (1976) a appelé l'implantation, l'incorporation de l'homosexualité. En effet, jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle, l'homosexualité était rejetée et réprimée, mais toujours comme un acte, jamais comme une personne. A partir du 19<sup>e</sup> siècle, elle devient la caractéristique durable d'un groupe de personnes. Cette transition a été si souvent décrite que je n'ai pas besoin de m'y attarder.<sup>6</sup> En termes de désirs et d'aversion, il s'agit d'une spécialisation sociale : le désir homosexuel, supposé présent de façon diffuse dans la période antérieure, se concentre dans un groupe de « spécialistes », les homosexuels. C'est l'histoire de l'homosexualité dans laquelle se retrouvent tous les constructivistes, même s'ils s'opposent sur les raisons et les mécanismes de cette transition historique<sup>7</sup>. Arrêtons-nous à cette conception consensuelle : le désir homosexuel « s'individualise », dans le sens où, diffus, il finit par se concentrer dans certains individus. Dans le même mouvement, l'aversion hétérosexuelle se concentrait dans les mêmes individus : la bisexualité, quoique toujours importante statistiquement, perd l'évidence qu'elle avait auparavant auprès des personnes qui vivent des expériences homosexuelles. Désir homosexuel et aversion hétérosexuelle deviennent les deux caractéristiques constitutives d'une nouvelle identité sexuelle :

---

<sup>6</sup> Voir, parmi d'autres, Hocquenghem 1972, Borrillo 2000, Aldrich 2006.

<sup>7</sup> L'opposition de Michel Foucault (1976) à ce qu'il a appelé l'hypothèse répressive est bien connue. Elle ne doit pas faire oublier que lui et ceux qu'il critique, dont Guy Hocquenghem (1972), partagent le constat de l'émergence de la figure de l'homosexuel au 19<sup>e</sup> siècle.

l'homosexuel-le.<sup>8</sup> Or, ces deux caractéristiques sont les deux faces d'une même pièce, celle qui définit le sexe du/de la partenaire comme le critère principal de la préférence sexuelle. L'émergence de l'homosexuel-le comme personne a donc à voir avec l'importance accrue du sexe du/de la partenaire comme critère dans la construction des préférences sexuelles.

Deux questions se posent alors : pourquoi a eu lieu l'accentuation de ce critère au point d'en avoir fait le pivot de l'identité sexuelle ? Deuxièmement, si elle peut expliquer l'émergence d'une homosexualité individualisée, identitaire, et, en quelque sorte, triomphante, à quoi est dû le « triomphe » de l'antihomosexualité qui, lui aussi, a eu lieu au 20<sup>e</sup> siècle ? A cette deuxième question, certains ont pu répondre que l'antihomosexualité se serait accentuée en réaction à l'homosexualité conquérante. Le paragraphe 175 et notamment sa version renforcée de 1935 serait la réponse à Hirschfeld et à l'homosexualité berlinoise conquérante. Les procès contre Wilde, Eulenburg, etc., des réponses à leurs « provocations ». De la même façon on peut penser que le renforcement de la répression des homosexuels en Egypte ou au Bénin est une réaction à l'émergence, là aussi, de la figure de l'homosexuel-le. Il ne faut pas nier l'accentuation de l'antihomosexualité face à une homosexualité conquérante, mais il est évident qu'elle n'est pas créée à partir de rien. Il serait plus réaliste de voir que ce qui s'est passé côté homosexuels s'est passé de la même façon côté hétérosexuels. Le sexe du partenaire est là aussi devenu le critère le plus important de la construction des préférences sexuelles, ce qu'il n'était pas auparavant. Il a entraîné l'individualisation, l'« implantation » de l'hétérosexualité autour des deux pôles que sont le désir hétérosexuel et l'aversion homosexuelle.

Mettons tout de suite les choses dans le bon ordre : l'individualisation de l'hétérosexualité a été le phénomène premier, massif, central ; l'individualisation de l'homosexualité a été secondaire, marginale et probablement un effet collatéral du premier. Revenons alors à la première question, que nous avons laissée de côté : pourquoi a eu lieu la mise en avant du sexe du partenaire comme premier critère dans la construction des préférences sexuelles à partir du 19<sup>e</sup> siècle ? Cette question, pour trouver une réponse, doit être posée à la société générale et non pas à la seule population homosexuelle. Et pour y répondre, mieux vaut se pencher d'abord sur la construction des préférences sexuelles telle qu'elle existait auparavant. Or, voilà ce que l'histoire de la sexualité semble défendre : les

---

<sup>8</sup> J'emploie le terme « homosexuel-le » dans le sens le plus descriptif possible, en faisant référence aux pratiques et désirs et non pas à la charge identitaire dont il peut être porteur en tant qu'instrument d'autoidentification. Ce n'est pas par déni de cette fonction mais pour des raisons pratiques. Depuis le milieu du 19<sup>e</sup> siècle, les termes ne cessent de changer (uranien, inverti, homosexuel-le, homophile, homo, gay et lesbienne, queer, non-hétérosexuel-le,...) selon les époques, les milieux et les pays. Aucun terme ne s'imposant pour l'instant comme « générique », j'emploie le terme homosexuel-le car je pense que c'est celui qui s'en rapproche le plus.

préférences sexuelles ne se construisaient pas. Ou plutôt, elles se construisaient dans la marginalité, à contre-courant, dans la clandestinité.<sup>9</sup>

Pour construire des préférences sexuelles, il faut du temps, et il faut de bonnes raisons. Quand on se marie à l'âge de quinze ans avec un conjoint que l'on n'a pas choisi, que l'on ne connaît peut-être pas jusqu'au jour du mariage et qui sera l'unique horizon pour la – pas très longue – vie sexuelle à venir, on n'a pas le temps ni de raisons de développer des préférences sexuelles. On a plutôt de bonnes raisons pour ne pas le faire. Ce n'est pas l'endroit ici pour développer une périodisation détaillée sur l'histoire des préférences sexuelles dans la construction de l'amour, mais c'est à partir du moment où l'âge au mariage s'est élevé et où le célibat temporaire et définitif s'est imposé comme trait caractéristique et unique de la population de l'Europe de l'Ouest que la construction des désirs et des aversions sexuels ont trouvé l'espace pour émerger et se développer. Or, cette construction n'a pas émergé dans le vide. Elle a émergé dans le but et dans le contexte de la recherche d'un conjoint. Si les individus se sont mis eux-mêmes à chercher leur conjoint, c'est parce que leurs parents ne le leur fournissaient plus. La fin du mariage arrangé, ce sont les parents qui l'ont provoquée, pas les enfants. Ce sont les parents qui ont tardé à donner leur fils, leur fille en mariage. L'entrée des enfants sur le marché matrimonial était ensuite revendiquée comme un effort d'émancipation, certes, mais elle n'est intervenue qu'au moment où les parents ont commencé à faillir. La même évolution se déroule sous nos yeux aujourd'hui dans d'autres régions du monde.<sup>10</sup>

A la fin du mariage arrangé et l'arrivée des enfants comme principaux acteurs du marché matrimonial en a changé les règles. Les arguments anciens persistent : patrimoine, dot, position, etc. Mais de nouveaux s'y ajoutent : ententes psychique et physique. Comme auparavant, les arguments vont dans les deux sens, il s'agit d'un échange. Pour le patrimoine, la position et autres arguments anciens, la marge de liberté n'est généralement pas très grande. Pour les arguments physiques et psychiques, en revanche, un travail sur soi peut augmenter le capital. Le marché matrimonial nouveau régime est ainsi un accélérateur de ce que Norbert Elias a appelé le processus de civilisation (Elias 1974-75). La construction sexuelle en a été affectée profondément. Le surmoi sexuel civilisé est devenu un argument de vente sur le marché matrimonial. Il comporte, parmi d'autres caractéristiques comme la fidélité, le

---

<sup>9</sup> Voir, parmi d'autres, Segalen 1981, Ariès et Duby (dir.) 1985-87, Banens 2004.

<sup>10</sup> Voir, parmi d'autres, Therborn 2004, Wouters 2004.

recentrage sur un désir sexuel hétérosexuel, dénué d'excentricités comme l'homosexualité ou, chose plus fréquente encore à l'époque pré-moderne, la zoophilie.<sup>11</sup>

### *Autres usages*

Ainsi, mieux que les notions d'homophobie ou d'hétérosexisme, celle d'aversion homosexuelle, avec son opposé, le désir homosexuel, et ses correspondances hétérosexuelles, me semblent à même de rendre compréhensible l'histoire de l'homosexualité comme un élément de celle de la famille et du couple. Le couple désir-aversion homosexuel-le me semble également approprié pour réfléchir à la situation actuelle et aux objectifs d'avenir. Aujourd'hui, l'homosexualité et l'hétérosexualité sont clairement individualisées, incorporées dans des individus et des groupes distincts. Le sexe du partenaire est devenu le premier critère constitutif de l'identité sexuelle. L'incorporation a pris la forme d'une minorité faisant face à une majorité. Dans les pays occidentaux, cette minorité a su devenir juridiquement légale, protégée contre la discrimination, et socialement légitime ou en passe de l'être. Elle est actuellement dans la phase de conquérir l'égalité des droits en matière conjugale et parentale, avant, peut-être, de réclamer demain une politique de discrimination positive. Il semble possible d'imaginer à quoi ressemblera une cohabitation apaisée entre les deux orientations sexuelles. Cependant, cette cohabitation idéale ne serait pas sans poser des problèmes, notamment aux adolescents. C'est à cet âge que l'identité sexuelle – déjà construite à ce moment là – montre son visage. Ne rentrons pas dans le débat sur les apports de l'inné et de l'acquis, ce n'est pas le souci de l'adolescent-e homosexuel-le. Ce qui compte, c'est que la préférence sexuelle est là quand il ou elle en prend conscience et que cette préférence n'était pas attendue ni par son entourage ni par lui ou elle-même. Elle est forcément en contradiction avec le projet de vie qu'il ou elle a construit dans un milieu uniquement ou majoritairement hétérosexuel. Même les sociétés les plus tolérantes vis-à-vis de l'homosexualité ne semblent pas avoir trouvé de réponse au désarroi des jeunes homosexuel-le-s.

La réponse, même si elle est difficile à mettre en œuvre, paraît évidente : le désarroi n'aura plus lieu d'être quand l'homosexualité sera valorisée autant que l'hétérosexualité, quand plus personne ne fera plus attention à l'orientation sexuelle de l'autre. C'est l'objectif implicite du combat militant. Or, il n'y a pas seulement une difficulté pratique pour réaliser cet objectif, mais aussi un problème de cohérence. Si, aujourd'hui, les deux orientations sexuelles vivent côte à côte et sont reconnues comme possibles, ce n'est pas parce que le sexe

---

<sup>11</sup> Voir, parmi d'autres, Puff 2003, Rydstrom 2003.

du partenaire ne soit plus un facteur important. Au contraire. Le sexe du partenaire reste le principal critère constituant l'identité sexuelle, mais ce critère est désormais reconnu comme légitime aussi s'il s'adresse au même sexe. Alors, tant que l'on tient à la force identitaire du sexe du partenaire, les adolescents ne grandiront pas dans un monde où le sexe du partenaire n'a pas d'importance et l'objectif de l'indifférence restera un vœux pieux. Toutefois, si l'on déconstruisait la place que tient le sexe du partenaire dans la construction de l'identité sexuelle – après tout, cette place prépondérante est récente dans l'histoire de la sexualité – on remettrait en cause la force identitaire des deux orientations sexuelles : hétérosexuelle et homosexuelle. Or, non seulement les deux identités forment ensemble la fondation sur laquelle est construite la cohabitation actuelle, leur recul pourrait donc entraîner le recul de celle-ci ; mais aussi, le recul de la construction sexuelle autour du sexe du partenaire ne serait utile que s'il s'agissait de la déconstruction de l'identité hétérosexualité qui, par son poids quantitatif, seule compte socialement.

Je répète, ce texte n'a pas d'objectif historique ni politique, son seul but est d'esquisser les possibles usages de la notion d'homoaversion. Il me semble qu'ici encore, l'homoaversion est plus pertinente que l'homophobie. En effet, une société sans homophobie est imaginable si l'on entend l'homophobie comme une phobie, c'est-à-dire comme une peur des homosexuels ou de l'homosexualité. De nombreux hétérosexuels se déclarent aussi dépourvus de crainte vis-à-vis des homosexuels que ces derniers vis-à-vis des premiers. Il serait abusif de continuer d'y supposer une homophobie (ou hétérophobie) inconsciente ou refoulée, à moins de céder à un modèle très simplifié de la bisexualité originelle. Cette absence de crainte est la base d'une cohabitation harmonieuse entre les deux orientations sexuelles qui heureusement existe à certains endroits de la société. Mais absence de phobie n'implique pas absence d'aversion. Les attirances et aversions sexuelles n'ont pas disparues. Et dans la mesure où celles-ci se structurent autour du critère du sexe du partenaire, non pas comme seul critère mais comme l'un des principaux, on peut et on doit parler d'homo- et d'hétéroaversion. La cohabitation harmonieuse que l'on pourrait imaginer si la phobie continuait de régresser et si les identités sexuelles continuaient de se définir autour du sexe du partenaire, maintiendrait néanmoins un déséquilibre entre l'homoaversion, énorme réservoir sur lequel se dresse l'identité hétérosexuelle, et l'hétéroaversion, réservoir marginal fondant l'identité homosexuelle. Au-delà du problème des jeunes homosexuel-le-s, il n'est pas sûr que cette situation soit favorable à une heureuse cohabitation durable.

### Références citées :

- Aldrich R. (dir.), 2006, *Une Histoire de l'homosexualité*, (titre original : *Gay Life and Culture: A World history*, 2006), Paris, Ed. Seuil
- Ariès Ph. et Duby G. (dir.), 1985-1986-1987, *Histoire de la vie privée*, 5 tomes, Paris Seuil
- Banens M., 1981, *De homo-aversie. Maatschappelijke analyse van de onderdrukking van de homoseksualiteit*, Groningen, Editions Huig
- Banens M., 2004, « Repenser la construction de l'homosexualité - entre « implantation de perversions » et nouveau (dés)ordre familial », *Les Cahiers de l'IRSA*, numéro spécial : « Penser le Sexe... de l'utopie à la subversion ? », septembre 2004, p. 89-104
- Bech H., 1997, *When Men Meet*, Chicago, University of Chicago Press
- Borrillo D. (dir.), 1999, *L'homophobie. Comment la définir, comment la combattre*, Editions Prochoix
- Borrillo D., 2000, *L'homophobie*, PUF, collection « Que sais-je ? », 127 p.
- Elias N., 1974-1975, *La Civilisation des mœurs*, et *La Dynamique de l'Occident*, éditions Pockets, (original : « Ueber den Prozess der Zivilisation », paru en 1939, Bâle)
- Eribon D., 1998, *Réflexions sur la question gay*, Paris, Editions Fayard
- Foucault M., 1976, *La Volonté de Savoir*, Paris, Editions Gallimard
- Hocquenghem G., 1972, *Le désir homosexuel*, Paris, Editions Fayard
- Kraemer T., 2003, "Review of "Society and the Healthy Homosexual" by Dr. George Weinberg", *Gay Today* Vol. 8, Issue 167, <http://gaytoday.com/reviews/111003re.asp>
- Puff H., 2003, *Sodomy in Reformation Germany and Switzerland, 1400-1600*, Chicago, University of Chicago Press
- Rydström J., 2003, *Sinners and Citizens: Bestiality and Homosexuality in Sweden, 1880-1950*, Chicago, University of Chicago Press
- Segalen M., 1981, *Amours et mariages de l'ancienne France*, avec la collaboration de J. Chamarat, Paris, Berger-Levrault, 179 p.
- Smith K., 1971, "Homophobia: A Tentative Personality Profile", *Psychological Reports*, 29, pp. 1091-1094
- Therborn G., 2004, *Between sex and power. Family in the world, 1900 – 2000*, NY London, Routledge
- Tin L.-G. (dir.), 2003, *Dictionnaire de l'homophobie*, Paris, Editions PUF
- Weinberg G., 1972, *Society and the Healthy Homosexual*, Ed. St. Martins
- Wouters C., 2004, *Sex and Manners: Female Emancipation in the West 1890-2000*, London, SAGE Publications